Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260416-DE12CM160426-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16.04.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 19
Représentés : 23
Date convocation : 03.04.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 16 avril 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, GEORGEL Bruno, MAYADOUX Denis, LABBE Sylvie, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, NAYARADOU Nadine, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane

ABSENTS EXCUSES : SILVESTRE Benoit, TURPIN Gwenn, CABON Vanessa, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne

REPRESENTÉS : TURPIN Gwenn a donné pouvoir à MAGUER Alain,
CABON Vanessa a donné pouvoir à LABBE Sylvie,
MARSCHAL-PATUREAUX Corinne a donné pouvoir à PORTIER Laurent,
SILVESTRE Benoit a donné pouvoir à MAYADOUX Denis,

SECRETAIRE DE SEANCE : MAYADOUX Denis

12. Ressources humaines : Emploi non permanents

Vu le Code de la Fonction publique,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les article 3-2,
Vu l'avis de la Commission Ressources, Finances, Gestion du patrimoine et Vie économique réunie le 09 avril 2026,

M. Le Maire informe le conseil qu'en période estivale et vacances scolaires, il est nécessaire de renforcer les services pour assurer les missions suivantes :

- 1 saisonnier aux services techniques à temps complet au mois de juillet,
- 1 saisonnier aux services techniques à temps complet au mois d'aout,
- des animateurs BAFA pour l'Espace Jeunes pour un volume total de 700h sur l'année
- 1 apprenti aux espaces verts toute l'année,

Vote :
Après délibération, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** le Maire à recruter pour l'année 2026 des agents contractuels pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité sur les postes mentionnées ci -dessus et à prévoir les crédits nécessaires au budget ;

Adopté à l'unanimité par 23 voix Pour
0 voix Contre et 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 17/04/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE REDENE
29 (FINISTERE)